



## Fermeture de l'établissement au public

L'université est fermée au public à compter du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble des services et des composantes se sont mobilisés pour pouvoir mettre en œuvre le plan de continuité pédagogique.

**Activités pédagogiques** : l'université a mis en place un plan de continuité pédagogique afin de garantir aux étudiant-e-s les meilleures conditions d'études à distance possible. Toutes les informations actualisées ainsi qu'une FAQ sont disponibles sur le [site intranet de l'université](#).

*FAQ for International Students at Rennes 2. Pedagogical continuity and online courses : all courses are progressively being made available online on the Cursus platform. See more here : <https://international.univ-rennes2.fr/article/university-closed-public>.*

**Activités scientifiques** : une action massive d'organisation du télétravail a été engagée pour permettre au plus grand nombre de rester à domicile, y compris pour les équipes de recherche. Les soutenances de thèses et d'habilitation à diriger des recherches prévues d'ici au 5 avril sont reportées.

**Activités administratives** : conformément aux décisions gouvernementales, les fonctions administratives ont été basculées en télétravail, sous réserve des activités essentielles qui relèvent de notre plan de continuité de l'activité.

Dans ce contexte exceptionnel, nous avons mis en place une [enquête anonyme à destination des étudiant-e-s](#) afin de mieux cerner leurs difficultés et de mettre en place des solutions pour y répondre.

2 adresses mails sont à disposition de la communauté universitaire pour toute question sur leur situation :

- pour les étudiant-e-s : [etudiant-covid19 \[at\] univ-rennes2.fr](mailto:etudiant-covid19@univ-rennes2.fr)
- pour les personnels : [drh-covid19 \[at\] univ-rennes2.fr](mailto:drh-covid19@univ-rennes2.fr)

Pour rappel : aucune activité pédagogique, de formation initiale comme continue, n'a lieu en présentiel sur les trois campus (Villejean, La Harpe, Mazier). Les bibliothèques universitaires, les restaurants et cafétérias universitaires sont fermés à tout public.

13 mars 2020